

DECLARATION DE Tokyo SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

"VERS LE XXI^E SIÈCLE"

06 OCT. 1993

Nous, les participants à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), qui a réuni les pays africains et les partenaires du développement de l'Afrique, déclarons unanimement notre attachement *inébranlable* à la cause du développement de l'Afrique afin que s'ouvre pour le continent une ère nouvelle de *prospérité*. Nous adoptons donc solennellement la présente Déclaration, fermement convaincus qu'elle servira à renforcer le nouveau partenariat qui *s'ébauche* entre nous pour un développement durable de l'Afrique, partenariat fondé sur la prise en main par les pays africains de leur propre destin et le soutien de leurs partenaires.

Contexte général

1. Les crises économiques et sociales qui ont secoué l'Afrique dans les années 80 ont mis en lumière les défis que doit relever le continent pour progresser dans la voie du développement. Pour y faire face, de nombreux pays d'Afrique ont entrepris de profondes réformes économiques et politiques. Nous, les participants à la Conférence, sommes encouragés de voir se manifester depuis quelques années, à la suite de ces réformes, des signes de **redressement** macro-économique et d'évolution politique positive. Nous reconnaissons toutefois que les structures politiques et économiques de l'Afrique restent fragiles et vulnérables et qu'il existe encore des situations qui ne permettent pas la réalisation d'un développement durable. La Conférence veut donner une nouvelle impulsion à ces réformes, en tenant compte du Nouveau programme d'action des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

2. Avec la fin de la guerre froide s'offre à nous, pays africains et communauté internationale, l'opportunité d'une meilleure perception commune

de la nécessité d'une coopération dynamique en faveur du développement. Le développement du continent apparaît en effet comme un impératif dans notre quête d'un avenir meilleur.

3. Tout en prêtant une attention particulière aux obstacles auxquels l'Afrique est confrontée, nous sommes résolus à renforcer notre action commune pour le développement du continent. Tel est l'esprit qui a présidé à nos débats sur les questions qui conditionnent le développement durable de l'Afrique.

4. Parmi ces questions figurent le processus simultané de réformes économiques et politiques actuellement en cours, la nécessité d'accorder au secteur privé une plus large place dans les économies nationales, la promotion de la coopération et de l'intégration régionales, et les effets néfastes des situations d'urgence humanitaire sur le développement socio-économique de l'Afrique. Nous notons que l'expérience de l'Asie en matière de développement économique et l'action catalytique de la coopération internationale sont porteurs d'espoir en ce

qu'ils permettent de penser que le pari de la transformation économique de l'Afrique peut être gagné.

Réformes économiques et politiques

5. Convaincus qu'une ère nouvelle s'ouvre pour la communauté des nations, nous, les participants africains, réaffirmons notre volonté de poursuivre et de consolider les réformes politiques et économiques entreprises, notamment en ce qui concerne la démocratisation, le respect des droits de l'homme, les règles de bonne gestion, la valorisation des ressources humaines et le progrès social ainsi que la diversification et la libéralisation de l'économie. Pour réaliser l'objectif d'une croissance économique durable et largement partagée, nous, les participants à la Conférence, estimons qu'il faut des régimes politiques plus transparents, plus comptables de leur gestion et plus ouverts à la participation, et où la société civile ait un rôle plus important à jouer. Nous reconnaissons qu'il appartient aux pays africains eux-mêmes d'initier et de mettre en œuvre les réformes politiques, économiques et sociales nécessaires, formulées en fonction de leur vision des choses, de leurs valeurs et des réalités socio-économiques propres à chacun. Les partenaires de l'Afrique devraient donc épauler les initiatives africaines dans ce sens.

6. **Nous**, les participants à la Conférence, reconnaissons que, si la mise en œuvre simultanée des réformes économiques et politiques peut favoriser le développement, cela n'ira pas sans impliquer, dans bien des cas, des transitions douloureuses. L'interaction entre les réformes politiques et économiques, qui devraient se renforcer mutuellement avec le temps, est un processus complexe qu'il faut soutenir si l'on veut qu'il aboutisse. Nous, les partenaires de l'Afrique, réaffirmons notre volonté d'aider en priorité les pays qui entreprennent d'authentiques et efficaces réformes politiques et économiques. Nous, les participants à la Conférence, réaffirmons également notre volonté de renforcer notre dialogue constructif en vue de faciliter le processus réformateur.

7. **Nous**, les participants africains, réaffirmons notre volonté d'améliorer la qualité de la gestion, et en particulier la transparence et le sens des responsabilités, dans nos administrations. Nous reconnaissons que l'affectation des ressources de l'Etat doit répondre au souci de promouvoir le développement socio-économique en général et de réduire les dépenses improductives. Pour atteindre ces divers objectifs, il est essentiel de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dont dépend la réalisation d'un développement durable. Nous nous engageons à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la formation des ressources humaines, pour les retenir et les utiliser de façon efficace et pour renforcer les structures institutionnelles. Nous, les partenaires de l'Afrique, nous nous emploierons davantage à aider au renforcement des capacités africaines, y compris en améliorant notre assistance technique.

8. Nous, les participants à la Conférence, réaffirmons que les programmes d'ajustement structurel doivent davantage prendre en considération la situation particulière et les besoins de chaque pays. Nous répétons que la véritable finalité des réformes politiques et économiques est de combattre la pauvreté et d'améliorer le bien-être de tous. Pour cela, il faut que les programmes d'ajustement structurel comprennent davantage de mesures destinées à offrir aux pauvres de plus grandes possibilités d'emplois rémunérateurs et à leur ouvrir un accès plus large à des services sociaux efficaces, tout en veillant à les protéger dans toute la mesure du possible des effets négatifs que peuvent avoir ces programmes sur le plan social. Il faudrait donner une plus grande priorité aux investissements en capital humain sous forme de programmes de nutrition, de santé et d'éducation, afin notamment d'améliorer la condition des femmes et des enfants. Notant par ailleurs que le développement économique général de l'Afrique n'a pas progressé au même rythme que sa population, nous reconnaissons l'importance d'une politique appropriée en matière de population et nous invitons les gouvernements africains et la communauté internationale à s'attaquer à ce problème dans le cadre du processus de développement socio-économique.

Pour un développement économique par le secteur privé

9. Le secteur privé joue un rôle vital en tant que moteur d'un développement durable. Nous, les participants à la Conférence, reconnaissons que, si l'aide étrangère influe sur le développement, elle n'a néanmoins qu'un rôle d'appoint et de catalyseur. Nous reconnaissons qu'une coopération viable et pragmatique entre l'Etat et le secteur privé est un facteur clé du développement. Il faut instaurer un climat de confiance entre ces deux partenaires et promouvoir leur interaction. Nous savons que la stabilité politique et économique conditionne les décisions d'investissement à long terme.

10. Nous, les participants africains, sommes résolus à poursuivre des politiques de nature à accroître le rôle du secteur privé et à encourager l'esprit d'entreprise. Tout en accélérant le rythme des déréglementations, nous mettrons en place et nous entretiendrons, avec l'aide de nos partenaires, les infrastructures physiques nécessaires ainsi que des institutions administratives, juridiques et financières viables. Nous estimons que le secteur informel est un élément dynamique des économies africaines et qu'il faut le soutenir si l'on veut stimuler l'initiative privée, créer des emplois et faciliter l'intégration de ces activités dans le secteur formel.

11. Nous, les participants à la Conférence, sommes convaincus qu'il faut améliorer encore les systèmes financiers et les pratiques financières pour stimuler l'épargne et l'investissement internes ainsi que pour prévenir et, le cas échéant, inverser la fuite des capitaux.

12. Pour appuyer ces efforts, nous, les partenaires de l'Afrique, continuerons d'aider à la mise en place d'un environnement plus favorable, ce qui exige de réformer l'économie et de privatiser, de se doter de ressources humaines et de structures institutionnelles et de développer l'intermédiation financière. Nous reconnaissons l'importance de systèmes d'assurances et de garanties appropriés pour protéger contre les risques politiques et économiques les entreprises privées qui investissent en Afrique.

13. Nous, les participants africains, affirmons que le commerce international est d'une importance capitale pour notre développement futur. Nous, les partenaires de l'Afrique, nous efforcerons de faciliter l'accès des produits africains aux marchés mondiaux, et nous aiderons les pays africains à valoriser et diversifier leurs exportations. Nous, les participants à la Conférence, soutenons, pour leur rôle vital, des associations privées telles que la Table ronde des hommes d'affaires africains et nous confirmons l'utilité des initiatives destinées à promouvoir les investissements et les échanges au sein du continent ainsi qu'entre l'Afrique et le reste du monde.

Coopération et intégration régionales

14. Nous, les participants africains, réaffirmons notre profond désir de réaliser l'objectif ultime d'intégration et de coopération régionales, tel qu'il est formulé dans le Traité d'Abuja portant création de la Communauté économique africaine. Nous, les participants à la Conférence, n'ignorons pas que, depuis les premiers temps de l'indépendance, cet objectif a toujours figuré dans la logique de développement des pays africains, dont les marchés intérieurs sont souvent étroits; mais nous savons qu'il faut désormais faire davantage d'efforts pour promouvoir les échanges et les investissements intra-régionaux.

15. Nous, les participants africains, veillerons à ce que cette volonté d'intégration régionale fasse partie de nos plans, de nos politiques et de nos programmes nationaux de développement.

16. Nous, les partenaires de l'Afrique, accueillons avec satisfaction et soutenons l'attachement renouvelé que les pays africains ont récemment manifesté en faveur de la coopération et de l'intégration régionales. Ces accords régionaux devraient rester compatibles avec l'existence d'un système d'échanges multilatéraux ouvert et contribuer au développement du commerce international. Nous continuerons à soutenir les efforts des pays africains pour lever les obstacles à l'intégration par des mesures comme l'abaissement des barrières au commerce

et à l'investissement et l'harmonisation des politiques. Nous continuerons aussi à soutenir les initiatives régionales viables, en particulier dans le domaine du développement des infrastructures et du renforcement des capacités. Nous, les participants à la Conférence, sommes convaincus que l'on doit également promouvoir l'intégration régionale en encourageant les initiatives du secteur privé et en adoptant une approche méthodique et progressive pour développer les échanges et rationaliser les dispositifs en place.

Secours d'urgence et développement

1% Nous, les participants à la Conférence, notons avec une profonde préoccupation qu'au cours des deux dernières décennies, et plus particulièrement ces dernières années, beaucoup de pays africains ont souffert et continuent de souffrir de catastrophes causées par la nature ou par l'homme. La communauté internationale a répondu avec générosité dès que des situations de crise sont apparues, dans les années 70.

18. Ces catastrophes ont entravé le développement de nombreux pays africains, détruit les bases mêmes de la croissance, grossi le flot des réfugiés et absorbé des ressources humaines et financières qui auraient pu servir les objectifs du développement .

19. Nous, les participants à la Conférence, n'ignorons pas que les catastrophes causées par l'homme résultent d'interactions complexes entre des facteurs politiques, économiques et sociaux. A cet égard, les causes profondes de ces catastrophes tiennent notamment à l'absence de démocratie et au non-respect des droits de l'homme et des droits des minorités.

20. Nous, les participants à la Conférence, reconnaissons que c'est d'abord aux Africains qu'il appartient de prévenir et de gérer les catastrophes. c'est pourquoi, nous, les participants africains, sommes résolus à déployer des efforts pour nous attaquer aux causes profondes de ces calamités. Nous confirmons également que la coopération régionale,

ainsi qu'on l'a vu dans le passé, revêt une importance vitale. Nous, les participants à la Conférence, soulignons la nécessité de créer des mécanismes efficaces pour prévenir les catastrophes naturelles et celles qui sont le fait de l'homme, mettre en place les moyens d'action nécessaires pour gérer les crises et dégager des solutions, et en particulier pour renforcer les systèmes de sécurité alimentaire. C'est pourquoi nous nous félicitons de la décision prise par l'Organisation de l'unité africaine de créer un mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits, et nous nous engageons à apporter notre soutien aux mesures prises pour assurer le bon fonctionnement de ce mécanisme. Nous réaffirmons également notre volonté d'aider les victimes des catastrophes naturelles et nous lançons un appel pour que soient levés tous les obstacles qui empêchent la distribution efficace des secours d'urgence.

21. Nous, les partenaires de l'Afrique, conscients des liens étroits qui existent entre les secours d'urgence et le développement, veillerons à ce que les populations sinistrées continuent de bénéficier d'une aide humanitaire aux fins de réinstallation, de réhabilitation et de reconstruction.

L'expérience de l'Asie et le développement de l'Afrique

22. Au cours des trente dernières années, contrairement à ce qui s'est passé en Afrique, le revenu par habitant a fortement augmenté dans les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Nous, les participants à la Conférence, n'ignorons pas que la diversité des conditions internationales et intérieures fait qu'aucun modèle de développement ne saurait être transposé tel quel d'une région à l'autre. Cela dit, nous reconnaissons que l'expérience asiatique n'est pas sans contenir quelques enseignements pour le développement de l'Afrique. La diversité même des pays d'Asie qui ont réussi permet d'espérer que d'utiles leçons pourront en être tirées pour le développement de l'Afrique.

23. Nous, les participants à la Conférence, avons noté que, comme le montre le succès de l'Asie, la

réussite du développement suppose réunis un certain nombre de facteurs qui sont : une aspiration profonde des dirigeants et de la population à la prospérité économique, l'adoption d'une stratégie appropriée de développement à long terme et l'existence d'une administration publique capable d'appliquer cette stratégie de façon méthodique.

24. Nous avons noté aussi que, parmi les facteurs qui expliquent la remarquable performance de l'Asie de l'Est et du Sud-Est figuraient :

- 1) l'application rationnelle des politiques macro-économiques et le maintien de la stabilité politique;
- 2) la promotion, par la recherche et l'innovation technologique, de la production agricole, base solide du développement social et économique;
- 3) l'investissement à long terme dans l'éducation et la valorisation des ressources humaines en tant que priorité d'une stratégie du développement;
- 4) l'adoption de politiques d'adhésion au marché et de priorité à l'exportation afin de moderniser et d'adapter les modes de production et d'accroître ainsi les possibilités d'échanges et de croissance économique;
- 5) des mesures destinées à favoriser l'épargne et la formation du capital sur le marché intérieur en développant l'intermédiation financière et les services bancaires au niveau des communautés;
- 6) l'adoption d'une politique tendant à faire du secteur privé le moteur de la croissance et du développement;
- 7) la mise en œuvre sans retard des réformes agraires.

25. Nous, les participants à la Conférence, reconnaissons que les réalisations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est dans le domaine du développement augmentent les possibilités de coopération Sud-Sud avec l'Afrique. Nous nous félicitons de l'intérêt porté par certains pays d'Asie et d'Afrique au développement de cette coopération.

Coopération internationale

26. **Nous**, les participants à la Conférence, sommes parvenus à la conclusion que la situation

actuelle de l'Afrique nous oblige à nous montrer plus solidaires les uns des autres afin d'agir, face à cette situation, dans l'esprit d'un véritable partenariat. Ce nouveau partenariat sera fondé, d'une part, sur l'objectif de prise en main du destin de l'Afrique par les Africains eux-mêmes et, d'autre part, sur l'apport d'un soutien approprié par les partenaires de l'Afrique.

27. Nous, les participants à la Conférence, reconnaissons qu'il ne saurait y avoir de développement durable en l'absence de stabilité et de sécurité, et qu'il est essentiel de bien utiliser les rares ressources disponibles et de réduire au minimum les budgets militaires et autres dépenses improductives.

28. Nous, les participants à la Conférence, n'ignorons pas que le développement exige l'entière participation des populations à tous les niveaux et que, pour avancer dans la voie du progrès, il faut galvaniser toutes les énergies. A cet égard, nous reconnaissons le rôle dynamique et multiple des femmes africaines dans divers secteurs de l'économie et nous recommandons que des mesures spéciales soient prises pour promouvoir leurs droits et renforcer leur rôle afin de parvenir à une plus grande égalité des sexes et de lever tous les obstacles — juridiques, sociaux et culturels — à l'avancement de la femme. Nous reconnaissons aussi qu'il est nécessaire de renforcer la coopération avec les ONG locales et d'autres institutions de la société civile qui jouent un rôle constructif dans le développement de l'Afrique.

29. Nous, les partenaires de l'Afrique, mettrons tout en œuvre pour accroître l'aide au développement de l'Afrique malgré les difficultés que connaît actuellement l'économie mondiale. De plus en plus, cette assistance tiendra compte des priorités définies par les pays africains. Dans le cadre de la coopération que nous nous engageons à poursuivre et à renforcer, nous nous conformerons au désir exprimé par nos populations de voir les ressources aller là où elles seront utilisées de la façon la plus efficace afin d'avoir le maximum d'impact sur le développement.

30. Comme les pays africains en sont à différents stades du développement et qu'ils diffèrent par la culture et par l'histoire, nous, les partenaires de l'Afrique, pourrions être amenés à adopter des approches différenciées dans la planification et la mise en œuvre de notre coopération au développement, en tenant dûment compte des problèmes de coordination de l'aide.

31. **Nous**, les partenaires de l'Afrique, appliquerons une stratégie-globale en ce qui concerne l'aide, le commerce, la stratégie de la dette et les investissements. Nous, les participants à la Conférence, réaffirmons que la dette et son service continuent à poser de graves difficultés à de nombreux pays africains. Nous tenons à souligner que le problème doit être traité d'urgence dans le contexte général de l'allègement de la dette et de l'apport de nouvelles ressources financières en faveur du développement. Nous confirmons la validité de la stratégie internationale de la dette et nous invitons le Club de Paris à continuer à examiner la question de l'allègement de la dette pour les plus pauvres des pays lourdement endettés, notamment en ce qui concerne la possibilité de procéder plus tôt, cas par cas, à des réductions dans l'encours de la dette. Nous invitons instamment les pays créanciers à tenir compte des difficultés auxquelles se heurtent actuellement les pays d'Afrique lourdement endettés.

32. Nous, les participants à la Conférence, réaffirmons l'importance d'une heureuse conclusion des négociations de l'Uruguay Round engagées sous les auspices du GATT. Nous mettrons tout en œuvre pour supprimer les obstacles au commerce et autres pratiques qui empêchent l'expansion des exportations africaines, y compris des exportations vers d'autres pays africains. Nous soulignons l'importance des produits de base comme source de recettes d'exportation pour beaucoup de pays d'Afrique et l'instabilité de ces recettes.

33. **Nous**, les participants à la Conférence, confirmons que les accords de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement devraient être rigoureusement appliqués, notamment pour ce qui concerne les équilibres à réaliser entre politique de l'agriculture, politique de la population et politique de l'environnement, compte tenu, en particulier, des problèmes posés par la sécheresse et la désertification.

34. **Nous** reconnaissons également que, dans de nombreux domaines, les progrès réalisés par l'Afrique risquent d'être remis en question par la pandémie de VIH/SIDA et de maladies apparentées qui atteignent déjà des proportions catastrophiques dans certains pays. L'Afrique et ses partenaires doivent prendre des mesures beaucoup plus énergiques pour prévenir et enrayer ces maladies, soigner les personnes infectées et pourvoir aux conséquences qui en résultent sur le plan social et économique.

Suivi de la Conférence

35. Nous, les participants à la Conférence, nous engageons à prendre, dans nos sphères respectives de compétence, des mesures visant à concrétiser l'esprit de la présente Déclaration par une action efficace. Nous avons chargé les trois coorganisateurs de la Conférence d'examiner et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente Déclaration. Enfin, nous projetons d'organiser, d'ici à l'an 2000 au plus tard, une conférence de même importance que celle-ci.

* * * * *

Du fait de nos délibérations, des orientations qui ont été tracées et du consensus auquel nous sommes parvenus, nous pouvons penser que les chances de développement durable ont été considérablement améliorées pour l'Afrique.